



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Année civile 2017

L'assemblée générale s'est tenue, le Vendredi, 17 juin 2017 à 11 heures
Chez Madame Françoise MICOLLE , à LYON.

5 membres de l'association étaient présents:

-Le Président de l'Association : Jean- Pierre FRACHON

-La Trésorière/secrétaire : Martine ROBBE

-La trésorière adjointe chargée de la vérification des comptes de « Growing in Nepal » : Françoise MICOLLE

-2 membres adhérents : Madame Cécile CAZENEUVE et Monsieur Henri BERGER

21 personnes avaient fait parvenir leur bon pour pouvoir.

Après avoir remercié les participants, le Président rappelle en préambule les origines de « Grandir au Népal », le but et les objectifs de l'Association.

Il est utile de rappeler que tous les enfants que nous soutenons n'avaient aucun avenir scolaire ou professionnel, sachant qu'ils sont tous issus de familles extrêmement pauvres et démunies.

L'assemblée Générale de ce jour concerne l'année civile 2016 ;

Il est précisé que les comptes de l'Association népalaise : GROWING IN NEPAL, sont arrêtés le 14 juillet (année comptable du 15/7 au 14/7) et que l'année scolaire se déroule au Népal, de Mai à Avril.

Informations générales

- **Scolarité de nos enfants parrainés**

En 2016/2017 nous avons parrainé 29 élèves : 19 élèves en classes de 3 à 10 + 10 élèves en supérieur (classes à partir de la 1^{ère})

Pour l'ensemble des élèves nous avons pris en charge les fournitures scolaires, livres, cahiers, uniformes été et hiver, sacs de classe, frais d'admission dans leurs écoles respectives etc.... . Nous avons également payé leurs frais de scolarité et leur couverture médicale.

Tous les enfants en primaire, ont pu passer en classe supérieure avec de bons résultats.

L'idée de départ de l'Association était de permettre aux enfants parrainés dès le primaire, ayant de bons résultats scolaires, de continuer leurs études (universitaires ou techniques)

Beaucoup de ces enfants sont très motivés. Arjun suit leur scolarité, et si il le faut, les remotive, les relance et les encourage.

Mais en lançant cette idée, l'association se retrouve en difficulté.

En effet, les études au Népal coûtent très chères, même en secteur public, que ce soient pour des études courtes (primaire-collège) ou longues (lycée, bac général ou technique et université).

A noter aussi, qu'il a été mis en place des cours de soutien à partir de la classe 7 (équivalent 5^e) jusqu'en classe 10. Ces cours de mathématiques, sciences et anglais permettent aux élèves d'accéder plus sûrement en classe

de première puis terminale.

Pour les étudiants devant suivre leurs études à Pokhara, la question est de savoir si nous aurons la possibilité de payer l'ensemble des frais de scolarité ainsi que l'hébergement, la nourriture et le transport ?

L'idée reste que nous devons continuer à parrainer des petits enfants en primaire, et que les fonds récoltés ne servent pas seulement à payer les études aux « grands ».

L'Assemblée générale décide, après une longue discussion, que nous ne pourrions plus payer les frais de transport, hébergement et nourriture pour les élèves scolarisés à Pokhara.

Dans les cas extrêmes –qui entraîneraient l'arrêt des études – nous pourrions participer forfaitairement aux dépenses, après étude du dossier.

Par contre, nous continuerons à payer tous les frais de scolarité, ainsi que les uniformes, matériel scolaire, et livres.

Les 3 élèves qui étaient en terminale à Pokhara ne poursuivront pas d'études supérieures.

Ils ont réussi leur examen du baccalauréat.

Les deux filles ont trouvé du travail rapidement : Sarita Paudel dans une école primaire, Nisha Shahi dans un hôtel à Kusma. Ces deux filles vont se marier et travaillent pour se payer un apprentissage de « beauté-coiffure ».

Bhuwin Bhujel souhaite continuer ses études, plutôt une formation technique. On peut lui proposer « hôtel management », formation de 6 mois. Nous prendrons la décision avec Arjun.

Trois élèves filles ont choisi la filière « apprentissage » en couture à Pokhara : Parbati PAUDEL-Sukmaya NEPALI – Prisca BK

La formation, l'hébergement, le transport, le matériel (machines, tissus, petites fournitures) = 600 €/élèves

Nous avons acheté 3 machines à coudre (environ 131 € chacune) qui seront prêtées pendant 1 an (ou remboursées). Elles serviront à d'autres élèves en cas de besoin.

Arjun nous consultera en cas de problème.

En raison des élections récentes au Népal, nous sommes toujours en attente des résultats universitaires pour Kabita PAUDEL et Janak Paudel (en Anglais /bac+3) et de Bijaya Bhujel (mathématiques/bac+3)

Kabita a déjà trouvé une place de professeur d'Anglais à Pokhara et sera également « travailleur social »

Ces 3 élèves nous ont fait une gentille lettre de remerciement.

- **Nos donateurs**

De grands donateurs nous aident généreusement.

L'Ecole Massillon de CLERMONT-FERRAND poursuit son action « bol de riz » comme chaque année depuis la visite d'Arjun en France.

Cette année (2016) elle a rapporté : 1461.70 € et déjà 2620.98 € sur 2017.

De plus, l'équipe de Massillon a sensibilisé les parents et les professeurs qui ont décidé de suivre, et de prendre en charge jusqu'à la fin de ses études, l'élève Sundar Adikhari, très bon élève, en première scientifique dans un lycée privé à Pokhara, il passera son bac en juillet 2018.

Dans l'idée de concrétiser cet échange, le contact se fait par Skype entre Arjun/ les élèves de Massillon et Sundar.

L'Association compte pour l'année 2016 une cinquantaine d'adhérents individuels, 2 entreprises nous soutiennent régulièrement : ATALANTE-FRANCE*, et AZUR FORMALITES, ainsi que le Lycée MASSILLON Ponctuellement une association créée pour le soutien d'une personne emprisonnée au Népal nous a remis un chèque de 700 € après sa libération.

Les dons des adhérents ont fortement augmentés, en effet une vingtaine d'adhérents ont fait un don dans la continuité du séisme. Parmi eux 8 donateurs continuent à nous accompagner en faisant des dons importants, représentant la moitié de la somme totale reçue.

Un grand merci à tous !

**ATALANTE-FRANCE est un voyageur qui, dans sa charte éthique, a décidé de suivre les actions de « grandir au Népal » et d'en informer les clients. Ceux-ci versent 10 € lors de l'achat de leur voyage. En 2015 les voyages se sont considérablement réduits suite au séisme, avec une légère reprise en 2016.*

– Dons reçus par l'Association GRANDIR AU NEPAL en 2016

Donateurs	2014	%	2015	%	2016	%
individuels	5640	+10.59	5450	-3.36	12420	+228
entreprises	2290	-21.84	4980	+117	4126	-17.15
Exceptionnels	540					
	8470		10430		16546	

Il faut rappeler qu'aucune dépense n'est faite par GRANDIR AU NEPAL, en France, (hormis les frais bancaires, paypal et internet) et que la totalité des dons est destinée à l'Association Népalaise.

Nous avons transmis en 2016 : 19 000 €

Comptes de l'Association GROWING IN NEPAL :

comptabilité de l'Association GROWING IN NEPAL

Vous trouverez ci-après le tableau des dépenses à SALYAN : **tableau 1**

Et le tableau des dépenses du bureau de Katmandou : **tableau 2**

Ces tableaux retracent la comptabilité népalaise entre le **15 juillet 2015 et le 14 juillet 2016. (En référence à l'année comptable népalaise)**

Les comptes sont attestés officiellement par un audit népalais.

Françoise Micolle suit attentivement les dépenses et nous transmet ses conclusions chaque année. Nous la remercions vivement.

Taux de conversion utilisé : 118	2015-2016	
	ROUPIES	EUROS
Primaire et Secondaire (collège)	840 511	7 119 €
Frais inscriptions écoles et examens	256 590	2 173 €
Uniformes pulls et chaussures	192 523	1 631 €
Dépenses diverses (objets de toilettes, petits repas)	3 307	28 €
Livres cahiers et papeterie	157 131	1 331 €
Aide médicale (enfants parrainés et autres villageois)	9 860	84 €
Porteurs (indemnités pour le transport du matériel)	6 000	51 €
Matériel pédagogique et mobiliers (pour 4 écoles)	18 000	152 €
Salaires (complément salaires pour 5 instituteurs)	125 000	1 059 €
Rajan Malla (privé)	72 100	611 €
Secondaire (lycée)	247 945	2 100 €
Prise en charge des élèves	247 945	2 100 €
Université	290 330	2 459 €

Prise en charge 3 étudiants	290 330	2 459 €
Transverse	108 790	921 €
Frais de déplacements/nourriture/logement ANITA	108 790	921 €
Séisme	785 646	6 654 €
Salyan	315 750	2 674 €
Sindulpachowk	469 896	3 980 €
TOTAUX	2 273 222	19 254 €

Du 15 juillet 2015 au 14 juillet 2016		
tableau 2 bis	ROUPIES	EUROS
Loyer de l'office	86 400	732 €
Taxe d'habitation office	2 400	20 €
Taxes locales et gouvernementales	3 862	33 €
Audit (vérification des comptes)	10 000	85 €
Abonnement téléphone	13 578	115 €
Abonnement mobile	5 000	42 €
Abonnement internet	12 000	102 €
Réparation ordinateur et imprimante	4 500	38 €
Papeterie et photocopies	10 358	88 €
Dépenses diverses	3 255	28 €
Déplacements KTM	12 440	105 €
Salaires ANITA	169 000	1 431 €
TOTAUX	332 793	2 819 €

TOTAL DES DEPENSES (du 15 juillet 2015 au 14 juillet 2016)

SALYAN : 2 273 222 roupies soit 19 254 € (12 600 € hors séisme)
KATMANDOU : 332 793 roupies soit 2 819 €
Au total : 2 606 015 roupies soit 22 073 € (dont 6 654 € pour le séisme)

Nous vous présentons ci-après les tableaux de dépenses **du 15 juillet 2016 au 14 juillet 2017** (toujours en référence à l'année comptable népalaise)

Lors de l'Assemblée Générale, les comptes n'étaient pas encore bouclés au Népal, nous avons retardé l'édition de ce compte-rendu pour pouvoir établir ces tableaux, et ainsi couvrir l'année comptable népalaise.

Taux de conversion utilisé 118	2016-2017	
	ROUPIES	EUROS
Primaire et Secondaire (collège)		
Frais inscriptions écoles et examens	150250	1273
Uniformes pulls et chaussures	209010	1771
Dépenses diverses (objets de toilettes, petits repas)	3900	33

Livres cahiers et papeterie	133716	1133
Aide médicale (enfants parrainés et autres villageois)	4000	35
Porteurs (indemnités pour le transport du matériel)	0	0
Matériel pédagogique et mobiliers (pour 4 écoles)	56500	479
Salaires (complément salaires pour 5 instituteurs)	125000	1060
Rajan Malla (privé)	63550	538
Ecole professionnelle couture (3 élèves)	207500	1758
Secondaire (lycée)		
Prise en charge des élèves (3 élèves)	185600	1572
Classe de première privée Pokhara	230800	1956
Université		
Prise en charge 3 étudiants	257550	2183
transverse		
Frais de déplacements/nourriture/logement ANITA	132850	1126
TOTAUX	1760226	14917

Tableau 2

Taux de conversion utilisé 118	2016/2017	
	ROUPIES	EUROS
Loyer de l'office	78000	661
Taxe d'habitation office	1500	13
Taxes locales et gouvernementales	4520	38
Audit (vérification des comptes)	11000	93
Abonnement téléphone	5000	42
Abonnement mobile	6888	58
Abonnement internet	12000	102
Réparation ordinateur et imprimante	3200	27
Papeterie et photocopies	6088	52
Dépenses diverses	3205	27
Déplacements KTM	13550	115
Salaires ANITA	195000	1652
TOTAUX	339951	2880

TOTAL DES DEPENSES

SALYAN : 1 760 226 roupies soit 14 917 €
KATMANDOU : 339 951 roupies soit 2 880 €
Au total : 2 100 177 roupies soit 17 797 €

Les dépenses scolaires sont en nette augmentation, (+18%) mais comme vous le verrez dans l'évaluation suivante, les frais scolaires augmentent considérablement au fur et à mesure des années de scolarité, en fonction du niveau.

Evaluations des dépenses scolaires pour l'année 2017/2018

Coût du parrainage d'un élève :

- Classe 4 : 21 000 roupies (178 €) – 2 élèves
- Classe 5 : 22 000 roupies (186 €) – 2 élèves
- Classe 6 : 24 000 roupies (203 €) – 2 élèves
- Classe 7 : 29 000 roupies (246 €) – 1 élèves
- Classe 8 : 31 000 roupies (263 €) - 3 élèves
- Classe 9 : 35 000 roupies (297 €) – 3 élèves
- Classe 10 : 85500 roupies (725 €) – 3 élèves
- Classe 10+1 : 184 800 roupies (1566 €) 2 élèves
- Classe 10+2 : 217 700 roupies (1845 €) – 1 élèves
- Classe 5 (privé) 67000 roupies (568 €) 1 seul élève qui réintègrera l'école publique en classe 6.

Le prix d'un parrainage peut varier en fonction du nombre des professeurs payés ou pas par l'état (par exemple à Jhobang plus de la moitié des professeurs ne sont pas payés par l'état)

Les dépenses sur l'office de Katmandou sont stables. Cependant nous demandons à Arjun et Anita de participer à l'effort d'économie que nous devons faire : la moitié des dépenses de téléphone seulement sera prise en charge par l'Association. Le montant du loyer sera rediscuté à l'horizon 2018 , d'ores et déjà Arjun a acté une baisse de 25%.

CONCLUSION

Nous remercions Anita Bhusal, notre responsable népalaise, salariée de l'Association, qui se déplace plusieurs fois par an dans chaque village du district de Sallyan, pour faire le point sur nos actions.

Nous remercions également Arjun Bhusal, bénévole de l'Association, qui suit et motive les enfants dans leurs études, et leur impose une obligation de résultat. Il doit fixer avec eux un objectif et les inviter à réfléchir sur une orientation professionnalisante . Il vérifie également l'état de leurs uniformes et de leurs cartables. Il précise aussi que les enfants travaillent tous à la maison ou aux champs après l'école pour couper l'herbe, aller chercher l'eau, soigner les animaux, etc..

Ils n'ont pas la possibilité de faire des devoirs à la maison : tout ce que les enfants apprennent, est appris sur les bancs de l'école.

Et même si à l'école publique il y a peu de travail innovateur et que le niveau est plus faible que dans le privé, les professeurs font tout ce qu'ils peuvent pour apporter à nos filleuls et à leurs camarades le maximum d'éléments leur permettant de poursuivre leurs études le plus longtemps possible ou pour apprendre un bon métier.

Nous remercions Les 5 professeurs qui suivent ces enfants avec Arjun. Ces professeurs ne sont pas rémunérés par l'Etat, mais rémunérés par les villageois. Nous apportons une aide de 2500 roupies/mois/sur 10 mois.

Une nouvelle année scolaire a commencé (le 1^{er} mai), et nous souhaitons une bonne réussite à tous nos enfants parrainés ainsi qu'à l'ensemble des élèves du district. Nous encourageons également la communauté éducative à les suivre avec vigilance et enthousiasme.

Le Président et les membres présents à cette Assemblée Générale remercient l'ensemble des donateurs, ainsi qu'Anita et Arjun permettant un échange constant et sérieux entre « GROWING in NEPAL » et « GRANDIR au NEPAL ».

FAIT A BESANCON, le 20 septembre 2017

Le Président,
J. P. FRACHON